

***Le Cap, Afrique du Sud, 19 mars (Infosplusgabon) - Le vice-président de la Cour suprême, Dikgang Moseneke, a ordonné lundi, que le gouvernement paie une grosse compensation aux familles des patients malades mentaux qui avaient été transférés de l'hôpital psychiatrique de Gauteng vers les structures qui n'étaient pas en mesure de les prendre en charge.***

Dans une note accablante, Moseneke a déclaré que les droits des patients et de leurs familles ont été méconnus ou bafoués.

La Commission des services juridiques sud-africains fait régulièrement appel aux poids lourds de la justice à la retraite pour diriger des commissions d'enquête et ils ont le même poids que les juges en exercice.

"Tous les facteurs sur ce cas renvoient à la cruauté", a-t-il ajouté, à l'issue des audiences d'arbitrage sur la tragédie dans laquelle 144 malades mentaux ont succombé après leur transfert aux ONG mal équipées et mal financées en 2016, près de Johannesburg.

Moseneke a déclaré que chaque famille devrait être indemnisée à hauteur de 2.000 dollars américains pour couvrir les frais occasionnés par leurs funérailles, 18.000 dollars pour "le choc et l'angoisse" et 100.000 dollars pour la violation de leurs droits garantis par la Constitution.

L'Alliance Démocratique (Democratic Alliance) a indiqué que bien qu'aucune somme d'argent ne peut compenser une vie humaine, elle constitue une forme nécessaire d'indemnisation pour les familles des morts suite à la négligence de l'État.

“J'espère que les leçons de cette tragédie seront retenues par l'ensemble des agences d'État afin que la vie humaine soit toujours respectée et magnifiée”, a déclaré le député membre de la DA, Jack Bloom.

Le gouvernement a trois mois pour payer les indemnisations.

FIN/INFOSPLUSGABON/ERZ/GABON 2018

© Copyright Infosplusgabon